

Avenant n°16

Une avancée majeure pour la profession et pour moi ?

Qu'est-ce qui change vraiment ?
Comment appliquer les modifications ?
Quels impacts sur mes revenus ?
Quels impacts sur ma gestion des dossiers patients ?
Qu'est-ce qui change dans mes relations avec la Caisse ?



Nous entendons toutes vos interrogations et vous proposons d'y répondre
L'équipe du SORR vous invite à une
Soirée d'échanges autour de l'Avenant n°16
Le vendredi 25 mai 2018 à 19h30
Au St Alexis, Boucan Canot

Tous les orthophonistes ayant un exercice libéral sont les bienvenus !
Cette soirée est gratuite, elle est ouverte à tous, adhérents ou non au SORR

L'info est sur les réseaux sociaux mais
L'info fiable et vérifiée est à la FNO